

Concours général des lycées session 2012

Épreuve d'espagnol

Jury présidé par madame PASCAL Caroline, IGEN et composé de :

- madame ROCHÉ Angèle, professeur en CPGE au lycée Hélène Boucher, Paris
- madame RODRIGUEZ Juana-Helena, professeur en CPGE au lycée Claude Monet, Paris
- monsieur BERTRAND Emmanuel, professeur en CPGE au lycée Condorcet, Paris

Nombre d'inscrits : 370

Nombre de copies composées : 310

Le jury se réjouit d'abord de l'augmentation du nombre de candidats (environ + 6, 5% des inscrits par rapport à 2011). Il profite de l'occasion qui lui est donnée dans ce rapport pour s'adresser à tous les professeurs d'espagnol et les inciter à présenter des candidats à ce concours de la manière la plus large possible. Le concours général est un concours particulièrement exigeant mais ouvert à tous. En particulier, il invite les élèves des sections Bachibac à participer à un concours qui a évidemment vocation à les accueillir, mais aussi ceux des classes littéraires qui suivraient l'enseignement de littérature en langue étrangère mis en place cette année en terminale.

Le jury a eu le plaisir de lire un certain nombre de copies fines, intéressantes et de qualité, écrites parfois dans une langue élégante, et félicite les candidats qui en sont les auteurs. Il aimerait cependant apporter quelques conseils aux futurs candidats.

Le texte proposé cette année était un extrait d'une pièce de théâtre de l'auteur espagnol Antonio Buero Vallejo, *Historia de una escalera*, publiée à Madrid en 1948. Nombre de candidats ont su tirer parti de la date de publication de l'œuvre et en ont fait une exploitation judicieuse. En effet, l'action qui met en scène un jeune couple « Fernando » et « Carmina » aux prises avec leurs sentiments et leurs projets d'avenir, se déroule dans le contexte de l'Espagne franquiste de la fin des années 40. Le jury a valorisé les copies qui ont su mettre en lumière, au-delà de l'histoire sentimentale apparente, la dénonciation implicite des maux de la société espagnole d'après-guerre incarnés par les personnages : frustration, démagogie, immobilisme, promesses non tenues. Toutefois, la démonstration de cette dimension symbolique devait être étayée par des références précises au texte. Le jury tient à rappeler en effet qu'un bon commentaire est celui qui s'appuie sur le texte en le citant pour l'analyser et qui s'interdit d'extrapoler abusivement. A cet égard, le jury regrette que l'écriture théâtrale ait été, à quelques exceptions près, totalement évacuée par les candidats. Il est important qu'un texte soit commenté en fonction de sa nature. On ne commente pas de la même façon un poème, un extrait de roman ou de nouvelle ou une scène de théâtre. D'une manière plus générale, il semble utile de rappeler que les textes proposés sont des textes dits « d'auteur », écrits par des écrivains (romanciers, essayistes, poètes ou dramaturges) auxquels on reconnaît une valeur littéraire. Ce faisant, l'exercice consiste non pas à parler de ce que dit le texte mais à analyser les moyens textuels mis en œuvre par l'auteur pour le dire. Après avoir précisé le genre auquel appartient l'extrait proposé, le candidat s'efforcera donc d'explicitier le propos de l'auteur en observant comment il l'exprime, car la manière de dire est aussi signifiante que le propos. Il est pour cela important de maîtriser le lexique élémentaire de l'analyse textuelle (dans sa plus large expression) et de rechercher à tout prix la précision terminologique. Une expression trop pauvre ou trop plate limite la portée de l'analyse. Le jury a donc récompensé les copies, qui au-delà de la correction de la langue, proposaient une expression riche et variée, reflet d'une réflexion approfondie. Cette expression devait néanmoins et avant tout, témoigner d'une parfaite maîtrise de la conjugaison espagnole et des principales difficultés propres à la langue espagnole pour répondre pleinement aux exigences du concours.

Le jury espère que ces quelques rappels et conseils seront utiles aux futurs candidats et forme pour eux des vœux de réussite et d'épanouissement dans la belle langue de Cervantès.

Le rapport est établi sous la responsabilité de madame Caroline Pascal, présidente du jury, qui remercie les trois membres du jury pour leur efficacité et leur dévouement.